



# Santé au Travail

Rue Richond des Brus - 43000 Le Puy-en-Velay

Téléphone : 04 71 05 51 10 - Télécopie : 04 71 05 22 05

email : aist43@santeautravail43.fr

Internet : santeautravail43.fr

Le Puy en Velay, le 4 janvier 2012

## « LA LETTRE DU PRÉSIDENT »

n°19 - Janvier 2012

Transmise aux entreprises adhérentes avec l'appel de cotisation 2012.

# Ensemble pensons Prévention !

*Vous trouverez ci-joint votre appel de cotisation pour l'année 2012. Ce document prend en compte les décisions prises par notre Assemblée Générale du 2 décembre 2011 et le Conseil d'Administration du 9 décembre 2011.*

## Nouveau président

*Je m'appelle **Bernard DELIANCE**, 55 ans, gérant de la société ODTP 43 (Travaux Publics). J'exploite cette entreprise que j'ai créé en 1996 après avoir exercé en qualité de chef de secteur chez un major du TP, en l'occurrence COLAS Rhône-Alpes.*

*Je suis votre nouveau Président depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et je remercie le Conseil d'Administration de m'avoir accordé sa confiance. La succession de **Jacques PREYNAT** ne sera pas chose facile car depuis 2006, il a insufflé une dynamique de changement et de professionnalisme dans nos instances et chez nos collaborateurs.*

*Je m'efforcerai de présider dans la continuité, en impliquant le Bureau dans les décisions et en accordant à vos représentants bénévoles des délégations de manière à partager les tâches qui nous attendent. En effet, en 2012, la réforme voulue par les Pouvoirs Publics produira ses premiers effets. J'associerai donc aux décisions de politique générale le Conseil d'Administration représentant les adhérents et les salariés.*

*Je tiens au travers de cette 1<sup>ère</sup> lettre à rendre hommage et remercier les anciens Administrateurs et responsables qui ont conduit notre service à la position où il se trouve : Gestion saine, réserves suffisantes pour investir et progresser, évolutions médico-techniques accomplies, préparées ou sur le point de l'être.*

*Je sais également pouvoir compter sur l'ensemble de nos collaborateurs : Médecins en sous effectif qui font les efforts quotidiens pour assurer leurs missions. Infirmiers en Santé au Travail, Assistants, Convocateurs qui les aident. Préventeurs qui interviennent à leurs côtés en entreprise. Administratifs et Direction qui « mettent en musique » et qui restent à votre disposition pour écouter vos remarques, suggestions et parfois réclamations !*

*Pour m'entourer, un Bureau a été élu. Il est représentatif de l'ensemble de nos adhérents. Il est gage de notre volonté de faire évoluer l'AIST 43, en pleine responsabilité, en conservant notre indépendance technique et financière, avec une gouvernance nouvelle et paritaire, dans le respect maximum de nos obligations réglementaires et tutélaires.*

*Avec mes meilleures vœux de santé pour 2012  
Bernard DELIANCE*

## Nouvelle équipe dirigeante

NOM	Prénom	Fonction	Branche
BAUDET	Raphaël	Vice-Président	Construction Métallique
CIRY	Yves	Trésorier	Organisme Formation
KEIRLE	Gérard	Secrétaire	Sanitaire Social

NOM	Prénom	Fonction	Branche
DEPEYRE	Stéphane	Vice-Président	Agence Intérim
SAGNARD	Jean-Luc	Trésorier Adjoint	Expert Comptable
LAURENT	Serge	Secrétaire Adjoint	Fabrication Pneumatique

↳ Suite au verso

## Politique de centres de visites médicales

Plus de 50 % des visites médicales sont des visites à caractère d'urgence (embauche ou reprise) ou très chronophages (pré reprise, reprise après maladie, à la demande des Médecins Traitants ou Conseil CPAM, ...).

Il n'est donc plus possible qu'un Médecin consacre des journées exclusives à faire des visites périodiques dans une entreprise.

Tout au long de l'année 2011 (et à poursuivre en 2012 et 2013), les actions suivantes ont été (ou seront) entreprises :

➤ Les centres d'entreprise que nous avions maintenus depuis la suppression des camions en 2001 vont progressivement fermer leurs portes au profit des centres principaux (Le Puy, Brives, Yssingeaux, Monistrol-sur-Loire et Saint-Sigolène) et des centres annexes (Craponne, Saint-Paulien, Rosières, Cussac-sur-Loire, Saugues, Landos, Aurec-sur-Loire, Saint-Just-Malmont, Saint-Didier-en-Velay, Dunières, Tence, Montfaucon-en-Velay). *Certains centres n'étaient plus ou pas aux normes médico techniques, certaines entreprises n'ont plus le potentiel salariés suffisant.*

➤ Ces décisions, prises en conformité avec celles de nos Instances et Organismes Tutélaires sont concomitantes avec une forte amélioration de la qualité des centres principaux et annexes (où nous sommes propriétaires ou locataires exclusifs avec dotation d'équipements modernes et fixes). *Notre objectif : permettre une consultation médicale sereine où tous les acteurs trouvent accueil, organisation et convivialité accrue.*

➤ Pour faire face à notre développement en terme de consultations Infirmiers en Santé au Travail et interventions du Pôle Prévention des Risques Professionnels, un projet de centre de Santé au Travail à Monistrol, en partenariat avec les chambres de Commerce et Métiers ainsi que le Centre de Gestion des Artisans, a été approuvé par l'Assemblée Générale. Notre site actuel est trop petit, des problèmes de coexistence en double consultations se sont fait jour. Le stationnement est quelques fois problématique.

*La nouvelle implantation, avec doublement de surface et prise en compte des besoins à moyen terme, devrait être opérationnelle dans le courant 2013.*

*Sauf visite médicale plus longue ou incident exceptionnel, notre objectif de temps consacré à la visite soit une heure (examens biométriques par l'Assistant, consultation et entretien Médecin, déplacement aller retour) est tenu.*

## Cotisations 2012

Budget 2012 en forte hausse par rapport à 2011 pour tenir compte des obligations d'organisations actuelles et futures, notamment le développement des Infirmiers en Santé au Travail pour seconder les Médecins et l'accroissement des missions du Pôle Prévention des Risques Professionnels (Unité chimique, visites conseils auprès des entreprises de petite taille). *Stabilité des autres dépenses de fonctionnement.*

Hausse de la fourchette des cotisations mini et maxi pour rattrapage des cotisations antérieures (en 5 ans, la cotisation a moins augmenté que l'inflation, beaucoup moins que les salaires conventionnels. Elle a même baissé si l'on tient compte de la remise effectuée en 2010). Nos cotisations restent parmi les plus basses d'Auvergne et France.

➤ **Taux d'appel des cotisations identique à 2011, soit 0,38 % de la masse salariale plafonnée de 2011,**  
Cotisation minimum par salarié, soit 61,40 € ht par salarié ayant perçu des salaires en 2011,  
Cotisation maximum par salarié, soit 69,00 € ht par salarié ayant perçu des salaires en 2011,  
Prix de la visite intérim à 66,85 € ht par consultation,  
Pénalité pour absence injustifiée à la visite médicale à 52,00 € ht par salarié manquant,  
Droit d'inscription pour les entreprises nouvelles à 10,00 € ht par salarié,  
**Droit de ré-inscription pour les entreprises radiées pour défaut de paiement de cotisation ou autres factures à 20,00 € ht par salarié présent dans l'entreprise au moment de la prise d'effet de la ré adhésion.**

*Cette dernière cotisation a été mise en place afin de ne pas faire supporter à l'ensemble des adhérents sérieux, les turpitudes et autres impolitesses des entreprises ne respectant pas nos règles de fonctionnement. Certaines ne jugent pas utiles et ne prennent pas la peine de gérer les relations avec notre Association !*

*Nous sommes tenus de les accepter de nouveau mais elles doivent payer les sommes dues et la pénalité ci-dessus.*

***Ensemble pensons Prévention !***